Corrigé et barème – Narratologie : point de vue, temps, personnage romanesque

Outils d'analyse du récit — focalisation, temps narratif et construction du personnage (programme Français 2nde, lycée général)

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · Français 2nde

Exercice 1 – Étude d'un texte : Maupassant, La Parure (1884) *(4 pts)*

a) Le narrateur est extérieur (hétérodiégétique) : il parle du personnage à la troisième personne (« C'était une de ces jolies et charmantes filles », « Elle n'avait pas de dot ») et ne figure jamais dans l'histoire. Il se manifeste toutefois par un commentaire général au deuxième paragraphe (« car les femmes n'ont point de caste ni de race »), intrusion qui élargit le cas particulier en loi sociale. (1)

b) La focalisation est interne : tout passe par la conscience du personnage. Deux indices : le participe présent « se sentant née pour toutes les délicatesses », qui rapporte un sentiment intime, et la série de compléments (« de la pauvreté de son logement, de la misère des murs, de l'usure des sièges, de la laideur des étoffes ») où les noms péjoratifs traduisent son regard à elle, non un constat objectif. On acceptera aussi la remarque que le premier paragraphe relève plutôt de la focalisation zéro, le narrateur y jugeant de l'extérieur : le glissement de l'une à l'autre est précisément l'objet de la question. (1)

c) C'est un sommaire : le paragraphe condense toute la jeunesse et le mariage du personnage — plusieurs années d'histoire — en quelques lignes de récit. Le passé simple « elle se laissa marier » enferme cette période entière dans un seul verbe. Ce n'est ni une scène (aucun dialogue, aucune durée déployée) ni une pause (l'histoire avance). (1)

d) Deux procédés parmi : la caractérisation directe par les adjectifs (« jolies et charmantes », « malheureuse comme une déclassée ») — le narrateur affirme ce qu'elle est ; la caractérisation indirecte par la situation sociale (« pas de dot, pas d'espérances », « un petit commis du ministère ») et par l'énumération des objets qu'elle méprise, qui laissent déduire son insatisfaction sans la nommer. On acceptera aussi l'absence de prénom au début du texte, qui fait d'elle un type social avant d'être une personne. (1)

Erreur fréquente — Ne jamais écrire que « Maupassant souffre avec son personnage » : c'est le narrateur, non l'auteur, qui prend en charge le récit.

Exercice 2 — Point de vue et statut du narrateur *(4 pts)*

a) « Qui parle ? » porte sur le narrateur : son statut (extérieur ou intérieur) et la personne grammaticale employée. « Qui voit ? » porte sur la focalisation, c'est-à-dire sur la quantité d'information accordée au lecteur. Les deux questions sont indépendantes : un même narrateur peut changer de focalisation en cours de récit. (1)

b) Non. Dans Manon Lescaut (Prévost, 1731), des Grieux raconte à la première personne des années après les faits : il en sait bien plus que le jeune homme qu'il était, et il annonce lui-même le malheur à venir. Le « je » désigne donc le narrateur, pas la limite de son savoir. (1)

c) Proposition : « Il s'arrêta devant la porte. Il lui sembla entendre une voix derrière le battant ; sa main resta un instant sur la poignée, puis il pensa qu'il valait mieux ne rien savoir, et fit demi-tour. » On attend l'apparition de la vie intérieure : verbes de perception ou de pensée, modalisateur (il lui sembla), jugement du personnage. (1)

d) La focalisation externe crée le mystère : le lecteur voit une silhouette agir sans comprendre ses motifs, ce qui produit une attente inquiète. Zola ouvre ainsi Germinal (1885) sur « un homme » anonyme marchant dans la nuit, vu de l'extérieur dans la première phrase ; le récit glisse ensuite vers ses sensations et ses pensées, et son nom n'est donné que plus loin. On acceptera tout autre exemple exact et daté. (1)

Réflexe de méthode — Pour trancher une focalisation, demande-toi non pas ce que le texte dit, mais ce qu'il te laisse ignorer.

Exercice 3 — Temps du récit et discours rapportés *(4 pts)*

a) La pause : le récit avance, l'histoire s'arrête (description). La scène : les deux durées coïncident à peu près (dialogue). Le sommaire : une longue durée est condensée en peu de lignes. L'ellipse : un temps de l'histoire n'est pas raconté du tout. (1)

b) C'est un récit itératif : une seule phrase raconte une action répétée un grand nombre de fois, comme l'indiquent l'imparfait et le marqueur d'habitude « chaque dimanche ». L'effet est l'installation d'une routine, donc de la monotonie et de l'enfermement du personnage dans une vie sans événement. (1)

c) Proposition : « Elle ne reviendrait jamais ici. » On attend la suppression du verbe introducteur et des guillemets, le passage à la troisième personne et au conditionnel (futur dans le passé), tout en conservant le mot affectif « jamais » et le déictique du personnage. La réponse « Elle pensa qu'elle ne reviendrait jamais » est fausse : c'est du discours indirect, non de l'indirect libre. (1)

d) Parce qu'il superpose deux voix sans les séparer : les mots, les clichés et l'affectivité appartiennent au personnage, mais les temps et la personne appartiennent au narrateur. Le lecteur entend donc le cliché sans qu'aucune instance ne vienne le condamner, et c'est lui qui juge. Flaubert en fait le principe des rêveries d'Emma dans Madame Bovary (1857), où l'on ne sait jamais si le romancier partage ou moque les rêves de son personnage. (1)

Piège de vocabulaire — Sommaire et ellipse ne sont pas synonymes : le sommaire résume la période, l'ellipse la supprime.

Exercice 4 — Interprétation : le personnage romanesque *(4 pts)*

a) L'expression rappelle que le personnage n'est pas une personne mais un effet produit par des mots : un nom, un portrait, des actes, une voix. Elle interdit de le juger comme on jugerait un être réel, et oblige à analyser les moyens par lesquels le texte le fabrique et nous le rend vivant. (1)

b) La caractérisation est directe quand le texte affirme un trait (« elle était douce »), indirecte quand il le laisse déduire d'un geste, d'un objet, d'une parole. L'indirecte est généralement la plus efficace parce qu'elle fait travailler le lecteur, qui adhère d'autant mieux qu'il croit conclure lui-même : Maupassant ouvre Bel-Ami (1885) sur la monnaie rendue à Duroy, et tout son rapport à l'argent est dit sans un adjectif moral. (1)

c) L'antihéros est un personnage principal dépourvu de grandeur : médiocre, passif ou vaincu. Frédéric Moreau, dans L'Éducation sentimentale de Flaubert (1869), traverse une vie d'occasions manquées dont le récit expédie des années en quelques lignes (« Il voyagea. »). Le roman cesse alors de proposer un modèle : il montre une existence ordinaire, et la déception devient le sujet même du livre. On acceptera Emma Bovary ou tout autre exemple exact et daté. (1)

d) Parce que le point de vue décide de ce que le lecteur sait. La focalisation interne le fait entrer dans les raisons du personnage, donc l'incline à l'indulgence, même pour une conduite condamnable ; la focalisation externe le prive de ces raisons et le laisse juger sur les seuls actes ; la focalisation zéro, en lui donnant ce que les personnages ignorent, crée l'ironie dramatique et le met en position de surplomb. Choisir un point de vue, c'est donc déjà orienter un verdict. (1)

Ce que le correcteur attend — Chaque affirmation doit être accompagnée d'un exemple daté : une réponse d'interprétation sans texte ne vaut que la moitié des points.

Exercice 5 – Rédaction d'un paragraphe de commentaire *(4 pts)*

a) Idée directrice attendue : le narrateur place le lecteur dans une position double, à la fois dedans et dehors, ce qui rend le personnage simultanément jugeable et excusable. (1)

b) Premier argument : le sommaire initial et le commentaire général du narrateur installent la distance. Toute une jeunesse est expédiée en un verbe (« elle se laissa marier »), et la sentence « car les femmes n'ont point de caste ni de race » transforme un cas particulier en loi sociale. Le lecteur regarde alors le personnage d'en haut, comme un exemple parmi d'autres, ce qui autorise le jugement. (1)

c) Second argument : la focalisation interne du troisième paragraphe renverse cette position. L'énumération « de la pauvreté de son logement, de la misère des murs, de l'usure des sièges, de la laideur des étoffes » n'est pas un inventaire objectif : les noms péjoratifs sont ceux du personnage, et la répétition de « Elle souffrait » impose sa douleur comme un fait. Le lecteur, qui jugeait, se met à voir avec elle. (1)

d) Conclusion attendue : c'est l'articulation des deux régimes qui produit l'effet. Le narrateur donne d'abord les moyens de condamner une insatisfaction futile, puis ferme le lecteur dans la conscience qui l'éprouve. La nouvelle ne tranche pas : elle rend le jugement impossible à tenir jusqu'au bout, et c'est là qu'elle devient cruelle. Proposition rédigée : Dès les premières lignes, le narrateur tient son personnage à distance. Le sommaire condense une jeunesse entière en un seul verbe — « elle se laissa marier » —, et la forme pronominale passive suggère déjà une existence subie plutôt que choisie. Le commentaire du narrateur, « car les femmes n'ont point de caste ni de race », élargit le cas en loi générale : le lecteur ne regarde plus une femme, mais un exemplaire. Cette position de surplomb autorise le jugement, et l'on serait tenté de ne voir dans cette insatisfaction qu'une vanité. Mais le troisième paragraphe renverse le dispositif. La focalisation devient interne, et l'énumération « de la pauvreté de son logement, de la misère des murs, de l'usure des sièges, de la laideur des étoffes » cesse d'être un décor pour devenir une perception : ces noms dépréciatifs sont les siens. La reprise de « Elle souffrait » impose la souffrance comme un fait, non comme un caprice. Ainsi le narrateur donne successivement au lecteur les moyens de condamner puis l'obligation de comprendre ; c'est cette oscillation, et non l'un des deux regards, qui fait la cruauté du texte. (1)

Conseil de rédaction — Un paragraphe de commentaire cite toujours le texte : une analyse sans un seul mot relevé n'est qu'une impression.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).